

Le bouclier fiscal actuel, l'arme anti-ISF de Sarkozy

Nicolas Sarkozy propose de renforcer les effets du bouclier fiscal créé en 2006 en prétendant contraindre l'État à laisser à chacun au moins la moitié de ce qu'il a gagné.

Comme si actuellement les 32 millions de contribuables donnaient tous plus de 50 % de leurs revenus à l'État, aux collectivités locales et à la sécurité sociale.

En réalité, pour la quasi totalité des Français, le bouclier fiscal ne sert à rien.

La somme de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation, de la taxe foncière à condition d'être propriétaire, de la CSG et de la CRDS est très inférieure à 40 % de leurs revenus.

Et 98 % des contribuables ne paient pas d'ISF.

➡ **Aujourd'hui 16 000 personnes se partagent 350 millions d'euros grâce au bouclier fiscal 1ère formule**

Le bouclier actuel limite à 60 % du revenu la somme totale pouvant être payée au titre de l'impôt sur le revenu, de certains impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti), et l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Si la somme est supérieure, le contribuable est remboursé d'un montant correspondant au surplus. Le coût de ce remboursement est partagé entre l'État et les collectivités locales.

Il permet aux imposables à l'ISF les plus aisés de payer moins d'impôt. **C'est sa seule raison d'être.**

Les premiers remboursements pour trop perçus ont eu lieu début 2007 et atteignent pour les plus aisés plusieurs millions d'euros (7 millions dans un cas, entre 1 et 1,5 million pour plusieurs contribuables). **Il s'agit de très riches propriétaires.**

La prise en compte des plus modestes affichée par la droite ne sert que de prétexte. Le seul cas dans lequel le bouclier fiscal pourrait jouer à leur bénéfice est celui d'une perte brutale de revenu d'une année sur l'autre, puisque les impôts sont calculés sur l'année précédente. Mais dans ce cas, la mise en place de la retenue à la source proposée par les socialistes serait la seule solution raisonnable. **La seule raison d'être du bouclier fiscal est la suppression de l'ISF.**

⇒ **Demain, le nouveau bouclier fiscal version Sarkozy ne fera qu'amplifier le gain pour les plus riches, sans aucun effet bénéfique pour l'extrême majorité des Français**

Plus d'impôts seraient pris en compte et le seuil de remboursement serait abaissé. Nicolas Sarkozy veut réduire à 50 % des revenus la limite pour bénéficier du bouclier. Il veut que soient prises en compte la CSG et la CRDS.

En réalité, **le bouclier ne s'adresse toujours qu'à une infime minorité de rentiers.** Les Français modestes ne seront pas plus concernés par cette réforme que par le bouclier fiscal actuel. En revanche, les personnes qui ont un patrimoine très important, supérieur à 1 million d'euros, bénéficieront d'un cadeau fiscal très important.

Trois cas pour illustrer cette réalité

(NB : le plafonnement est calculé à partir du revenu net imposable une fois déduit 10 % au titre des frais professionnels)

● Un couple modeste avec deux enfants, locataire de sa résidence principale, dont les 2 parents sont payés au Smic. Le revenu net annuel de ce couple est de l'ordre de 22 800 euros :

IR 2006 : 0 (le foyer touche une Prime pour l'emploi de 2 000 euros)	
TH : 500 euros	
TF : 0 (locataires)	
ISF : 0	
CSG-CRDS : 1 770 euros	
Total impôts : 2 270 euros	Gain bouclier : 0

Ce couple paie un montant total d'impôt égal à 11 % de ses revenus. Il ne bénéficie pas du bouclier fiscal actuel. Son gain au nouveau bouclier fiscal sera nul.

● Un célibataire représentant des « classes moyennes » gagnant 2 600 euros par mois, propriétaire d'un appartement à Paris d'une valeur actuelle de 250 000 euros. Ce contribuable à un revenu annuel de 31 200 euros :

IR 2006 : 4 900 euros	
TH : 350 euros	
TF : 380 euros	
ISF : 0	
CSG-CRDS : 2 421 euros	
Total impôts : 8 050 euros	Gain bouclier : 0

Ce contribuable paie 8 050 euros d'impôt au total, soit 28,6 % de ses revenus. Il ne bénéficie pas du bouclier fiscal actuel. Son gain avec le « nouveau bouclier » sera nul.

- Un cadre très aisé, percevant 100 000 euros par an, dont le patrimoine atteint 5 millions d'euros :

IR 2006 : 24 000 euros

TH : 3 000 euros

TF : 3 000 euros

ISF : 41 335 euros

CSG-CRDS : 7 760 euros

Total impôts : 79 095 euros

Gain bouclier : 34 095 euros

Ce contribuable paie un total de 79 095 euros d'impôt soit plus que 50 % de ses revenus. Il sera un grand gagnant du nouveau bouclier fiscal. Ses impôts seront réduits de 34 095 euros pour être plafonnés à 50 % de ses revenus (diminués de 10 % au titre des frais professionnels : 79 035 - 45 000).

Si on considère que cette personne paie la totalité de tous ses impôts, hors ISF, pour un montant de 37 760 euros et qu'au total elle ne paie pas plus de 45 000 euros, alors au lieu de payer 41 335 euros d'ISF, **elle ne paie plus que 7 240 euros d'ISF** : 45 000 - 37 760.

La logique du bouclier fiscal est bien la disparition de l'ISF. À revenu égal, c'est celui qui aura le patrimoine le plus important qui paiera le moins d'impôts... En effet, en jouant sur le slogan « il n'est pas normal de payer plus de 60 % ou 50 % de ses revenus sous forme d'impôts », on refuse l'idée qu'il est plus confortable d'avoir un patrimoine important, y compris pour faire face à un « coup dur », et qu'il est légitime de taxer ce patrimoine en plus des revenus. On favorise les comportements de rentiers, au détriment des Français dont le seul revenu est tiré de leur travail.

Au total, la mesure coûteuse proposée par Nicolas Sarkozy constituera donc un cadeau de près de 2 milliards d'euros aux plus aisés, financé par un accroissement de la dette publique.

FACE À LA DROITE DES RÉPONSES DE GAUCHE

⇒ Une fiscalité plus juste et plus simple au bénéfice du travail et du pouvoir d'achat.

⇒ La suppression du bouclier fiscal et le plafonnement des niches fiscales.

⇒ Une fiscalité qui tienne compte des revenus de chacun, qui ne fasse pas reposer sur les générations futures les cadeaux fiscaux aux plus aisés.